



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION  
KIDSHAKER POUR L'ORGANISATION DE  
STAGES PENDANT LES VACANCES  
SCOLAIRES**

**DÉCISION N° DM-23-325  
EN DATE DU 29 AOUT 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de proposer des stages aux jeunes vincennois durant les vacances scolaires ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'entreprise Kidshaker d'organiser des stages durant l'année 2023 et 2024 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'entreprise kidshaker, fixant les modalités d'organisation de dix stages pour l'année 2023 et 2024 pour un montant de 14 580 € ;

**D'INSCRIRE** cette dépense au budget communal au chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du  
sport

***Signé***

**Régis TOURNE**